

## Edito



Un an de travaux, et nous allons enfin réinvestir ce lieu emblématique de la commune qu'est l'hôtel de ville, ancien relais de chasse d'Anne de Beaujeu. Sans attendre, le premier mariage sera célébré le 10 juin.

Le bâtiment a été complètement renforcé un peu partout par d'énormes IPM (infrastructures porteuses métalliques), une dalle porteuse a remplacé les anciens planchers, seul celui de la salle du conseil a été conservé, mais il n'a plus qu'une fonction décorative dans l'édifice.

Les autres grands chantiers et projets en cours : tel le groupe scolaire, tel les parkings derrière et devant la mairie, et de l'espace Jean Vial, évoluent au rythme du temps nécessaire à la réflexion, aux exigences et contraintes administratives.

L'histoire retiendra que ce sont des réalisations bien nécessaires et utiles à l'embellissement de Saint Trivier.

De manière impitoyable les saisons passent sans que nous puissions vraiment en profiter, bientôt l'été : période des loisirs de plein air, des départs en vacances. Je voudrai à cet égard rappeler à toutes et à tous que vous pouvez signaler à la gendarmerie vos absences, par un passage à la brigade et en renseignant un formulaire en ligne sur internet. La présence sur le terrain de nos gendarmes ainsi que le dispositif "participation citoyenne" ont permis d'avoir une commune moins impactée par les délits et incivilités, merci à tous ceux qui y ont contribué.

Je clos cet éditorial par l'invitation à la traditionnelle réunion publique que nous avons définitivement baptisé " les élus à l'écoute des utingeois", elle aura lieu le mercredi 28 juin 2017 à l'Espace Jean Vial.

Enfin, je veux faire un grand salut amical à notre coiffeur Monsieur Forestier, qui exploite un des deux salons de coiffure de la commune depuis 18 ans. Il cesse toutes activités fin mai. Il est remplacé par Madame Moustaud.

Marcel LANIER  
Maire

## Ramassage des ordures ménagères

Le 14 juillet est un vendredi, jour de collecte des ordures ménagères. La collecte n'aura pas lieu ce jour. Elle aura lieu le jeudi 13 juillet 2017 à partir de minuit. N'oubliez pas de déposer vos poubelles, le mercredi soir à partir de 19 h.

## Ouverture du secrétariat de mairie juillet et août

Le secrétariat est ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10 h à 12h et de 14h à 16h ; le mercredi de 8 h 30 à 12 h et le samedi de 9 h à 11 h 30.

Tous les samedis Monsieur le maire ou un adjoint assure une permanence. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

Pendant les vacances d'été, la mairie sera fermée le lundi 3 juillet pour cause de déménagement, le samedi 15 juillet, du samedi 12 août au mercredi 16 août compris et le samedi 19 août. Ces samedis, il n'y aura aucune permanence d'élus. Merci de votre compréhension.

## Les nuisances sonores

Nous profitons des beaux jours, des longues journées pour bricoler. Nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse scie, pompe d'arrosage... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. (Article 15 de l'arrêté préfectoral du 19 janvier 1993).

## Le relais-poste

Les services de la poste sont dorénavant assurés par Diffus'agri route de Chatillon, du lundi au vendredi : de 7 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30, et le samedi : de 8 h 00 à 12 h 00.

Vous pouvez déposer et retirer vos lettres y compris recommandées, déposer et retirer vos colis, acheter des enveloppes prêt-à-poster, des emballages collissimo et acheter des timbres.

## Connaissez-vous

### « l'opération tranquillité vacances ? »

La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

#### 1 - Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Vous pouvez préalablement télécharger et imprimer le formulaire OTV (attention à ne pas prendre celui de Paris et la petite couronne) détaillant votre demande pour bénéficier de l'opération « Tranquillité vacances ». Rendez-vous à la gendarmerie de Saint Trivier ou déposez le formulaire dûment complété dans la boîte aux lettres.

Aucune demande par courrier ou téléphone ne pourra être prise en considération.

#### 2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de «faire vivre» votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type «minuteur» peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

## La fête de la musique

Nous organisons la fête de la musique le mercredi 21 juin à partir de 18 heures dans l'enceinte des remparts.

Les enfants des TAP, les p'tits chœurs d'la Dombes, la fanfare, la chorale luth en joie se produiront. Ils seront accompagnés de groupe ou solo de jazz, rock, slam...Mathias nous interprétera des reprises diverses et variées. Vous pourrez déguster frites et hot dogs et vous désaltérer à la buvette.

La fanfare accompagnée des enfants avec leurs lampions, nous emmènerons au stade pour terminer la soirée par le feu d'artifice.

## Rénovation de l'hôtel de ville

Les travaux se terminent. Vous avez déjà pu admirer l'extérieur côté Sud. Il ne reste qu'à garnir les jardinières. (Ce qui se réalisera à l'automne)

Les artisans réalisent les finitions à l'intérieur, nous espérons pouvoir emménager fin juin. Bientôt vous pourrez venir découvrir l'intérieur, l'entrée principale est côté Sud (porte de l'ancienne poste).



Voici quelques photos pour vous donner un avant-goût des réalisations.



L'accueil

Un bureau des secrétaires



La salle du conseil et des mariages



Les travaux se poursuivront par l'aménagement d'un parvis et de la place devant l'hôtel de ville.

## Le forum des associations

Les responsables des associations sportives et culturelles utingeoises seront heureux de vous accueillir, vous renseigner sur leur proposition, vous inscrire durant le forum des associations. Il se déroulera le samedi 2 septembre de 9 h à 12 h à l'espace Jean Vial. Venez nombreux vous renseigner, découvrir et vous inscrire. Une visite s'impose.

De nouvelles associations seront présentes.

## Rando pour tous de Marche ou Rêve

Le club de randonnée pédestre Marche ou Rêve rappelle à tous les randonneurs qu'il organise, le dimanche 10 septembre 2017, au départ de la salle des fêtes de CHANEINS, sa « Randonnée en Dombes », ouverte à tous.

A partir de 8 heures, vous pourrez vous inscrire à la salle des fêtes de Chaneins et partir, à votre choix, sur l'un des quatre circuits de 5, 10, 15 ou 20 km, proposés spécialement pour cette journée.

Vous pourrez déguster des produits de notre terroir sur les points ravitaillements qui jalonnent les parcours, et, sur réservation, une assiette campagnarde à l'arrivée.

Vous trouverez toutes les informations sur cette journée ainsi que sur les activités habituelles du club (randonnées et marche nordique), sur le site internet : <http://marcherevesttrivier.free.fr>.

Vous pouvez également appeler l'un des responsables au 06.34.01.51.73 ou 06.71.47.38.10

## Récompenses de fin d'année à l'école

Il est de tradition que les élèves de CM<sub>2</sub>, quittant l'école primaire pour le collège, se voit remettre solennellement soit des dictionnaires, soit des encyclopédies, soit des atlas, soit des romans, en cette fin d'année scolaire.

Les enfants des TAP (temps d'activités périscolaires), durant 7 semaines, ont participé à une découverte de la caserne des pompiers et à l'activité d'un sapeur.

En présence de leur professeur des écoles, des sapeurs-pompiers et de Monsieur le maire, tous ces enfants se verront récompensés, le vendredi 23 juin à 17h30, dans la cours de l'école. Ces festivités se poursuivront par la kermesse des écoles. Venez nombreux les encourager et les féliciter.

## Des maraichers à Saint Trivier

Venez retrouver les légumes de saison produits, sur la commune de Saint Trivier sur Moignans, par Charlotte et Mickaël. Toujours installés le long de la D66 route d'Ambérieux en Dombes, ils vous servent leurs légumes frais tous les mardis soir de 16h à 19h30. Depuis début mai, un petit marché de producteurs est installé à la Ferme des Cabretons, au lieu-dit Montagneux, vous pouvez y retrouver des fromages de chèvres et de vaches ainsi que des légumes frais, tous les samedis matin de 9h à 11h. Au plaisir, de vous rencontrer.



## La messe à la Chapelle de Montagneux

Comme chaque année, fin juin, une messe est célébrée à la chapelle de Montagneux. Cette année ce sera le samedi 24 juin à 18h30.

## Activité durant les vacances scolaires

Un animateur Hockey, de la communauté de communes Dombes, est venu initier les jeunes de Saint Trivier à ce sport. Ils étaient très nombreux, ce mardi 25 avril, malgré un temps maussade. Ils ont pratiqué ce sport en salle mais furent très heureux de cette après-midi détente et ils sont prêts à renouveler cette agréable expérience. Un grand merci à Ophélie.



## Kick-Boxing

Le club de Kick-Boxing de Saint-Trivier Multiboxe, est fier de présenter ses 4 boxeurs qui ont combattu le samedi 29 avril pour le championnat national qui a eu lieu à Thonon les Bains.

Une journée qui s'est avérée très forte en émotion, car nous avons eu 3 champions nationaux et un vice-champion national.

Au-delà du résultat, ce qu'il faut retenir, c'est surtout une expérience personnelle très enrichissante, et une solidarité au sein du club, qui fait plaisir à l'entraîneur et à la présidente Corinne DEBOEUF.

Bravo aux 4 combattants :

Sébastien GIPE, Champion national sénior dans la catégorie 70 kg

Nicolas ANDRE, Vice-champion national sénior dans la catégorie - 95 kg

Kieran DUMONT, Champion National junior dans la catégorie - 65 kg

Mathis DEBOEUF, Champion national cadet dans la catégorie - 74 kg



## La fête du jeu

Cette année, la fête du jeu a fait escale à Saint Trivier. De nombreux enfants accompagnés de leurs parents sont venus jouer dans la cour de l'école le mardi 16 mai. Des jeux d'adresse, de mémoire, de hasard, de concentration... leur étaient proposés. Ils s'en sont donnés à cœur joie et ont profité pleinement du passage de la ludothèque dans notre commune pour cette fête du jeu.

Pour les familles la ludothèque sera présente à l'espace Jean Vial le vendredi 6 octobre de 16h30 à 18h30.



## Les Sapeurs-pompiers

Cette année pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, de mars à avril 2017, les sapeurs-pompiers ont animés un créneau des Temps d'Activités Périscolaires pour les élèves les plus âgés.

Ces cours, basés sur la découverte du monde des Sapeurs-Pompiers, sont organisés autour de thèmes s'inscrivant dans le cadre du programme scolaire, à savoir, Histoire de France, Organisation territoriale, et Instruction Civique. Des notions de secourismes ont également été enseignées par des moniteurs.

Durant six séances d'une heure trente, nos petits utingeois ont découvert ou redécouvert le Centre de Secours de leur commune.

L'équipe pédagogique, composée exclusivement de Sapeurs-Pompiers Volontaires, s'est dévouée sans faille à cette tâche. Patrice Lacrampe, Président de l'Amicale, félicite l'ensemble de l'équipe pédagogique pour leur dévouement et souligne à cet effet le formidable relais entre les Anciens Sapeurs-Pompiers et les jeunes membres du nouveau bureau de l'Amicale.

## FCDB

Le Football Club Dombes Bresse compte cette saison 357 licenciés en catégories U7, U9, U11, U13, U15, U17, U19 et seniors.

En mai, une journée découverte du foot féminin a été organisée par les éducateurs du club. 12 féminines ont participé à cette journée.

La saison se termine avec des résultats sportifs satisfaisants. Pour la saison future, l'équipe fanion évoluera à nouveau en Ligue ainsi que l'équipe U17 qui assurent toutes 2 leur maintien.

Félicitations à l'équipe U19 qui accèdera pour la première fois à ce niveau régional.

A noter l'**Assemblée Générale du FCDB vendredi 16 juin** à la salle polyvalente de St Trivier sur Moignans.

Le concours de pétanque se déroulera **samedi 26 août** au stade de St Trivier sur Moignans.

**Samedi 2 septembre**, les responsables du FCDB seront présents sur les forums de Chatillon sur Chalaronne et St Trivier sur Moignans et répondront à vos questions (inscriptions, licences, tarifs...).



## Décès

Le 18 avril : VALENTIN Andrée Jeanne (\*)

Le 23 avril : LAURENCIN André Robert Jean

Le 24 avril : ROTONDO Adèle (\*)

Le 14 mai : LAHIRE Marie Carmen Zoé (\*)

Le 22 mai : MEURENAND Eugénie Antoinette Michelle (\*)

Le 8 mai : RONGER Benoit

Le 26 mai : PARRASSIN Paulette Georgette (\*)

(\*) Maison de retraite

## Naissances

Si vous désirez que la naissance de votre enfant paraisse dans cette rubrique, merci de signaler le nom prénom de l'enfant en mairie : 04 74 55 88 11 ou courriel [secretariat@mairie-stm.fr](mailto:secretariat@mairie-stm.fr) ou en vous présentant au secrétariat de mairie.

## Calendrier des fêtes

### Juin

**Le 3** : Concours de pétanque sur invitation à 8 h

**Le 10** : Concert du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la chorale Luth en Joie à 20 h 30

**Le 11** : Elections législatives

**Le 17** : Tournoi multi-chances tennis

**Le 18** : Elections législatives

**Le 21** : Fête de la musique

**Le 23** : Kermesse des écoles

**Le 23** : Concours de boules : challenge Perdrix

**Le 24** : Concours sur invitation de pétanque à 8 h

**Le 25** : Assemblée générale du judo

### Juillet

**Le 1er** : Concours de boules « trophée Durand, Dynacité »

**Le 2** : Fête de l'école de tennis

**Le 12** : Concours de boules vétérans

### Août

**Le 7** : Concours de boules

**Le 26** : Concours de pétanque du foot au stade

### Septembre

**Le 2** : Forum des associations

**Le 2 et 19** : Tournoi de foot U13 ou concours de pétanque des pompiers au stade

**Le 2** : Vente de tartes de la renaissance de la Chapelle

**Le 22** : Assemblée générale du sou des écoles

**Le 23** : Assemblée générale du tennis

**Le 24** : Moules-frites de la classe en 4

**Le 24** : Assemblée générale des boules

**Le 30** : Concours sur invitation de pétanque

## Comité de rédaction

Marcel LANIER - Martine MOREL PIRON - Claire STREMSDOERFER - Sophie MOYER - Sébastien MERCIER - Michèle NOTTET - Pierrette BASSEVILLE - Marie-Christine LANET - Philippe CORGE.

## AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET INSCRIPTIONS

**Mardi 27 juin 2017**, dans la cour de l'école primaire, à **18 h**, les élèves de l'École de Musique se produiront devant vous. Chaque classe d'instrument sera représentée. L'orchestre junior vous interprétera également quelques morceaux. **Dès 4 ans**, les enfants peuvent intégrer l'école de musique dans un cours d'initiation musicale (découverte des instruments, des sons, des rythmes de façon ludique).

A partir de l'âge de **6-7 ans (classe de CP)**, ils pourront commencer l'apprentissage d'un instrument. Pour les personnes qui ne connaissent pas encore notre école de musique, nous les invitons donc à venir assister à cette audition **gratuite** afin de faire découvrir à leurs enfants les différents instruments enseignés (flûte, saxophone, cuivres, clarinette et percussions).

Entrée ouverte à tous ! Venez nombreux !

**Les inscriptions à l'école de musique pour la rentrée d'octobre se font dès à présent.**

Si vous désirez inscrire votre enfant, merci de bien vouloir nous transmettre un mail à [fanfaesttrivier@yahoo.fr](mailto:fanfaesttrivier@yahoo.fr) ou contacter Gérard Tollombert au 04.74.55.41.48 ou 06.60.95.74.42, ou lors de l'audition.

## Déclaration annuelle de ruches : Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2017).

## RESIDENCE SENIORS « MELODIE »

Nouvellement ouverte, la résidence de standing « Mélodie », accueille dès 60 ans des actifs, des retraités ou des seniors autonomes dans des appartements récents, lumineux et confortables avec balcon ou terrasse allant du T2 au T4. De nombreux services sont à leurs dispositions :

Un bureau d'accueil

Un service animation

Une terrasse, un jardin

Une salle de restaurant

Une salle de sport

Un potager bio

Une bibliothèque

Un sauna

Une buanderie

Un salon de télévision

Un terrain de pétanque

Un service postal...

Sans frais d'agence, ni frais de dossiers. Logement ouvrant droit à APL (aide personnalisée au logement).



Nous vous accueillons  
au 2 allée des érables  
L'écrin de la Dombes  
01990 Saint Trivier sur Moignans  
[janine.valente@semcoda.com](mailto:janine.valente@semcoda.com)  
06.68.75.37.23



## Les temps d'activités périscolaires (TAP)

Depuis la rentrée scolaire, les enfants de l'école de Saint Trivier sur Moignans ont pu bénéficier des différentes activités dans la cadre des TAP, les mardis et vendredis après-midi.

Nous accueillons en moyenne, les mardis : 35 enfants de maternelles et 54 en primaires. Les vendredis, ils sont 28 de maternelles et 46 en primaires.

Ils ont retrouvé :

- Marc, le professeur de judo.
- Lucie et son activité « jeux, rire et relaxation ».
- Gérard tout en musique.
- Antoine sur les cours de Tennis.
- Karine avec son ballon de basket et autres jeux coopératifs.
- Sarah autour d'activités manuelles et jeux de sociétés.
- Maryline et ses jeux de stratégies.
- Adleen, le remplaçant de Quentin au foot.
- Les sapeurs-pompiers de la commune.
- Martine et ses histoires.



Mais cette année, de nouvelles activités ont fait leur apparition :

- Marie, de l'association US Dombes Saône, les a initiés au Volley et au Théâtre.
- Alban et « comment appréhender les ordinateurs ».
- Jessie, l'intervenante de la Passerelle et son activité « Serious Game ».

Marielle, par le biais de la ludothèque, fait découvrir, aux plus jeunes, différents jeux.

Nous tenons à remercier tous les intervenants qui nous ont accompagnés depuis la mise en place de ces activités.



## Le clin d'œil de l'ADMR

Le 5 mai L'ADMR de Saint Trivier a convié les bénévoles porteurs de repas pour faire le bilan après plus d'un an de portage en liaison froide. Ce service répond à une réelle demande de la population fragilisée de nos communes rurales de Saint Trivier, Relevant, Sandrans, Baneins, Chaneins, Guéreins, Francheleins. 40 personnes environ bénéficient du portage de repas à domicile. Les livraisons ont lieu 3 jours par semaine : lundi, mercredi, vendredi. Le client peut commander le nombre de repas qu'il souhaite pour la semaine, y compris pour le week-end.

Il a le choix entre 4 menus A-B-C ou D : le menu D étant plutôt réservé aux personnes ayant des difficultés pour mâcher. Le portage à domicile est assuré par un chauffeur salarié et un bénévole de l'association. Le transport se fait par véhicule réfrigéré.

Le bureau de l'ADMR remercie chaleureusement tous les bénévoles porteurs de repas qui assurent leur mission avec dévouement et bienveillance à l'égard de nos aînés.

Ce service fait l'objet d'une présentation détaillée lors de l'assemblée générale de l'association prévue le vendredi 2 juin à la salle des fêtes de Baneins avec le témoignage des bénévoles.

Actuellement, l'ADMR se prépare pour l'été avec un double objectif :

Assurer la continuité des services à la personne tout en permettant aux salariées de bénéficier de leurs congés payés en respectant autant que possible leurs souhaits.

Ceci implique des embauches de salariées en CDD pour les 2 mois d'été et cela reste un challenge pour le président et les bénévoles responsables du fonctionnement de l'association.

**Le 15 octobre**, l'ADMR organisera son 3ème vide grenier où nous espérons avoir de nombreux exposants pour satisfaire la curiosité des visiteurs.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, nous serons heureux de vous accueillir comme bénévoles.

Si vous souhaitez bénéficier du portage de repas ou si vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne.

Vous pouvez nous contacter :

- Par téléphone au secrétariat de l'association : 04 74 55 95 65

- Au siège de l'association : maison des services, route de Châtillon à Saint-Trivier-sur-Moignans.

